

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

UNE CONTRIBUTION DES PLUS APPRÉCIÉES AU FONDS RELÈVE / ENCAN FAUNE ET NATURE

Québec, le 23 mars 2010. La Fondation de la faune du Québec remercie chaleureusement le ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune et ministre responsable de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la région de la Côte-Nord. M. Serge Simard, pour sa contribution de 49 000 \$ au *Fonds relève / Encan faune et nature*.

Le Fonds relève / Encan faune et nature a pour objectif d'appuyer les projets qui visent à stimuler les activités de relève en relation avec la faune et la nature : pêche, chasse, piégeage et observation. Grâce à la contribution du ministre, équivalente aux profits nets engendrés par l'édition 2010 de *l'Encan faune et nature*, un montant de 98 000 \$ est ainsi disponible aux promoteurs qui désirent réaliser des projets consacrés à la relève.

Comme le souligne le président-directeur général de la Fondation de la faune, M. André Martin, « la contribution du ministre, ajoutée aux profits générés par *l'Encan*, permettra de soutenir une plus grande quantité de projets destinés à la relève. Ces projets représentent des occasions uniques et enrichissantes pour découvrir de nouvelles activités en nature et profiter de la richesse de notre faune par l'initiation à la pêche, à la chasse, au piégeage ou à d'autres activités de contact avec la nature. Comme nous le savons, la pratique de ces activités favorise la conservation des milieux naturels et constitue une source de revenus importante pour de nombreuses régions du Québec. »

La **date limite** pour présenter une demande au *Fonds relève / Encan faune et nature* est le **15 avril**. Tout projet qui vise à stimuler les activités de relève en relation avec la faune et la nature (pêche, chasse, piégeage et autres activités de contact avec la nature) est admissible. Le projet doit avoir une portée nationale et privilégier une clientèle qui ne pratique pas déjà l'activité de relève identifiée (nouveaux initiés). Une **priorité** sera accordée aux projets qui ciblent les familles et les jeunes de 12 à 17 ans provenant de milieux défavorisés ou de groupes ethniques du Québec qui n'ont pas accès facilement à des sites pour pratiquer ces activités.

Le formulaire et la présentation du *Fonds relève / Encan faune et nature* sont disponibles sur le site de la Fondation de la faune à l'adresse www.fondationdelafaune.qc.ca/initiatives/programmes_aide/21.

- 30 -

Source :
M. Benoît Mercille
Directeur des communications et des partenariats
financiers
418 644-7926, poste 132
benoit.mercille@fondationdelafaune.qc.ca

Renseignements :
M. Marcel Quirion
Coordonnateur de projets
418 644-7926, poste 134
marcel.quirion@fondationdelafaune.qc.ca